N° 282.

ESSAI

SUR

LA BRULURE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 24 août 1833, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR J. PINOGÉ, d'Avaray,

Département de Loir-et-Cher.

Observatione medicina cressit.

STOLL.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1833.

FACULTE DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	MM.
Anatomie	CRUVEILHIER, Président.
Physiologie	BÉRARD.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN, Suppléant.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacologie	DEYEUX, Examinateur.
Hygiène	DES GENETTES, Examinateur.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. .....
Pathologie médicele	DUMÉRIL. ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	FOUQUIER. BOUILLAUD. CHOMEL. ROSTAN.
Clinique chirurgicale	BOYER. JULES CLOQUET. DUPUYTREN, Examinateur. ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT, DUBOIS.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Bayle.	Hatin.
Bérard (Auguste).	Hourmann.
Blandin.	Jobert, Examinateur.
Boyer (Philippe).	Laugier, Examinateur.
Briquet.	Lesueur.
Brongniart.	Martin Solon.
Broussais (Casimir).	Piorry.
Cottereau.	Requin.
Dalmas.	Sanson (aîné).
Dubled.	Sanson (Alphonse).
Guérard, Suppléant.	Royer-Collard.
	Trousseau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

AUX MÂNES

DE MON PÈRE

ET

DE MA MÈRE.

Regrets éternels !!!

A MES AMIS.

J. PINOGÉ.

ESSAI

SUR

LA BRULURE.

La brûlure, *ustio, combustio*, est une lésion produite par l'action du calorique concentré sur les tissus vivans. On donne aussi le nom de *brûlure* à l'action de certains agens chimiques, tels que les acides minéraux, les alcalis, quelques sels et oxydes métalliques, dont les résultats sur nos organes, bien qu'ils aient une manière d'agir spéciale, ont de l'analogie avec les effets de la chaleur intense.

Les anciens ne voyaient dans la brûlure qu'une seule maladie, et depuis peu d'années seulement, elle a fixé l'attention de quelques observateurs distingués. On a peine à concevoir qu'il ait fallu tant de temps pour arriver à la connaissance parfaite d'une lésion aussi commune, et dont les suites ne sont que trop souvent funestes. *Callisen* et *Heister* décrivent quatre degrés dans la brûlure : MM. *Boyer* et *Richerand* n'en admettent que trois.

M. *Dupuytren*, dont nous adopterons la méthode, en compte six, qu'il caractérise ainsi : 1°. crythème ou inflammation superficielle de la peau ; 2°. inflammation cutanée avec décollement de l'épiderme et

développement de vésicules remplies de sérosité; 3°. destruction d'une partie du corps papillaire; 4°. escarification de toute l'épaisseur du derme; 5°. combustion des tissus jusqu'aux os; 6°. enfin, carbonisation de la totalité de l'épaisseur de la partie brûlée. Cette division, basée sur la profondeur des altérations des tissus vivans, diffère spécialement de celles proposées jusqu'ici, en ce qu'elle sépare les nuances de désorganisation de la peau et des tissus sous-jacens, que la plupart des auteurs avaient confondues dans leur troisième et quatrième degré.

CAUSES.

Le calorique émané des corps qui en sont pénétrés, les caustiques et les corps comburans, déterminent la brûlure. L'intensité de cette dernière varie suivant une multitude de circonstances. On peut dire, en thèse générale, qu'elle est toujours en raison de la durée de la cause; pour les caustiques, en raison de leur degré de concentration; pour les solides, en raison de leur capacité pour le calorique et de la facilité avec laquelle ils le cèdent : aussi les métaux, qui n'entrent en fusion qu'à une température très-élevée, produiront des accidens bien plus graves que les liquides, qui ne peuvent aller au-delà de cent degrés; le charbon, le bois, etc., à température égale et dans un temps donné, n'exerceront pas sur les tissus la même action que les métaux, etc., meilleurs conducteurs du calorique. Les liquides gras et résineux, qui jouissent de la propriété d'adhérer à nos tissus, causent des brûlures plus profondes que les autres liquides. C'est ainsi que l'huile brûle plus fortement que le bouillon, le bouillon plus que le lait, le lait plus que l'eau, etc.

Le calorique n'exerce pas la même action sur toutes les parties du corps; les mains, par exemple, où l'épiderme est plus épais, y sont beaucoup moins sensibles que les autres parties de la peau. Ne sait-on pas que le forgeron peut impunément, de sa main dure et cornée, tenir pendant quelques instans le fer fortement chauffé? L'épaisseur de l'épiderme oppose évidemment ici un obstacle remarquable à

l'action de la chaleur. Parmi les causes accidentelles, on signale certaines maladies, l'apoplexie, l'épilepsie, l'ivresse, etc.; la plus commune est sans contredit le sommeil auquel on se livre dans le voisinage d'un corps en ignition. Certaines professions y prédisposent; aussi les verriers, les cuisiniers, les fondeurs, en sont-ils très-souvent victimes. Il est d'observation que, dans les grandes villes, les brûlures sont des plus communes chez les femmes de la classe laborieuse, qui s'asphyxient par la vapeur du charbon : leur fréquence n'étonnera pas ceux qui connaissent la position sociale de ces femmes, pour la plupart très-malheureuses.

Lorsque le calorique agit d'une manière habituelle et faible sur les parties, il n'y produit plus des brûlures, mais des plaques marbrées, brunâtres, irrégulières. On en voit en grand nombre sur la face antérieure des jambes, chez les vieillards qui s'exposent des journées entières à l'ardeur d'un foyer, et sur la partie interne des cuisses, chez les femmes qui font usage de chaufferettes; des varices chez les premiers, et des écoulemens blancs par le vagin chez les autres, sont encore les suites de cette funeste habitude.

Doit-on admettre des causes prédisposantes de brûlures? Oui : selon certains auteurs, le corps est susceptible de prendre, dans quelques circonstances, des qualités éminemment combustibles, et alors le moindre contact d'un corps en ignition suffit pour l'enflammer et le consumer; allant même plus loin, on a dit qu'il pouvait devenir phosphorescent, s'enflammer spontanément. D'après ces écrivains, l'usage abusif des boissons alcoholiques, un âge avancé, le sexe féminin, sont propres à faire naître de pareils accidens.

DIAGNOSTIC.

Description générale.

1°. Dans le premier degré, il y a rubéfaction, cuisson; l'épiderme n'est pas sensiblement altéré, le corps muqueux paraît le siége

du mal ; il est celui d'une petite fluxion, les extrémités des capillaires sont plus injectées, les vaisseaux blancs recoivent des fluides rouges. La cause morbifique est-elle peu énergique, son action est-elle de peu de durée, une simple rubéfaction peut en être le résultat ; une fluxion locale s'opère, un gonflement léger se manifeste, des cuissons assez vives se font sentir. Ces symptômes diminuent bientôt progressivement : en quelques heures, quelques jours au plus, la résolution est opérée.

2°. Le second degré est caractérisé par des changemens dans l'épiderme ; il peut être seulement un peu épaissi, racorni ou bien soulevé, en formant des cloches ou phlyctènes par l'accumulation des fluides exhalés, ou enfin détruit et détaché, ce qui constitue des excoriations. Un degré de calorique un peu considérable, l'application d'un corps chaud, d'eau bouillante, produisent souvent ce second degré au lieu de la simple rubéfaction, surtout si l'épiderme est mince et si les individus sont très-irritables ; alors la vésication a lieu, l'épiderme est soulevé par de la sérosité qui s'accumule entre lui et le derme, le plus souvent diaphane ou légèrement trouble. Des phlyctènes variables en nombre, en volume, se forment; de la chaleur et de vives douleurs se font sentir. Si les phlyctènes sont ouvertes, la sérosité s'écoule, l'épiderme se rapproche du corps muqueux ; en peu de jours un nouveau se forme, l'ancien se détache, tombe par desquamation, en parcelles ou en totalité ; s'il est primitivement enlevé, que l'irritation soit vive, la suppuration s'établit, un état fébrile l'accompagne, un ulcère superficiel se forme.

3°. Le troisième degré de la brûlure est annoncé quelquefois par la présence des phlyctènes, comme dans le second degré ; mais celles-ci contiennent ordinairement une sérosité brunâtre, lactescente ou sanguinolente. Ce degré est surtout caractérisé par des taches grises, jaunes ou brunes, minces, insensibles à un toucher doux, mais devenant douloureuses à une plus forte pression. La douleur, d'abord très-vive, disparaît subitement par la destruction des papilles nerveuses, pour revenir avec toute son intensité après deux ou trois

jours, lorsque le travail éliminatoire se développe. L'escarre, au bout d'un temps plus ou moins long, se détache, et tombe après la chute des parties mortes ; la plaie se dessèche, laisse voir une cicatrice d'un blanc mat, assez semblable à celle qui succède à un vésicatoire entretenu pendant long-temps.

4°. Dans le quatrième degré, la peau est complètement désorganisée, réduite en escarre, sèche, dure, sonore, noirâtre ou jaunâtre, insensible au toucher; les tégumens sains qui l'environnent sont froncés, racornis, grippés et comme retirés vers le centre de la brûlure; les bords de la plaie tendent continuellement à se réunir et à se mettre en contact. La douleur excessivement vive qui accompagne ce degré de brûlure, cesse aussitôt que le corps pénétré de calorique ne produit plus d'effet, pour reparaître ensuite trois ou quatre jours après. Alors l'inflammation se développe autour de l'escarre; la douleur, qui avait cessé, redevient très-vive; une tuméfaction plus ou moins considérable circonscrit les parties mortes, qui tombent du quinzième au vingtième jour, en laissant une plaie plus ou moins étendue, irrégulière, qui ne tarde pas à se cicatriser si la plaie a peu de dimension.

5°. La brûlure au cinquième degré ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle est plus profonde et qu'elle intéresse un plus grand nombre de tissus. L'escarre, quand elle a été produite par des liquides bouillans, est molle, grisâtre; si, au contraire, elle est le résultat de l'action de métaux incandescens, elle est dure, brune ou noire, déprimée, insensible à la pression des doigts. Cette escarre met ordinairement un temps long à se détacher; la suppuration est très-abondante et de longue durée. La cicatrice, qui se fait toujours lentement, laisse des pertes de mouvemens plus ou moins considérables.

6°. Dans le sixième degré de la brûlure, la carbonisation du membre est complète; son diagnostic est toujours facile. La partie brûlée est noire, insensible, sonore, légère, pouvant se rompre sous le moindre effort; l'escarre, en se détachant, laisse un moignon assez semblable à celui que déterminerait une amputation.

Il ne faut pas croire que ces derniers degrés de la brûlure soient toujours isolés ; on les rencontre le plus souvent réunis sur la même partie ou sur diverses régions du corps dans les brûlures générales.

Plusieurs organes, principalement le globe oculaire, offrent des phénomènes particuliers lorsqu'ils sont brûlés. On voit souvent des brûlures des yeux produites par la flamme provenant de l'inflammation de la poudre à canon, etc. ; si le mal se borne à la conjonctive, une vive ophthalmie a lieu, parcourt ses périodes, et se termine, dans bien des cas, en laissant des taies. Si la brûlure a été plus forte, la cornée peut rester opaque ; l'œil lui-même peut être désorganisé, primitivement ou consécutivement.

La brûlure, même au premier degré, occupant une étendue considérable, donne lieu à des symptômes généraux très-graves, produits par l'irritation sympathique des organes. Chez les personnes irritables, chez les femmes, les enfans, il y a quelquefois des symptômes nerveux tellement violens, que les jours du malade sont compromis. La lésion sympathique la plus fréquente de la brûlure est l'inflammation des membranes muqueuses gastro-intestinale et pulmonaire : on en trouve aisément la raison dans l'étroite sympathie qui existe entre les membranes et la peau. Il se joint souvent à ces phénomènes des signes de l'inflammation des méninges, du délire, de la stupeur ; et dans quelques cas de brûlures très-étendues, la petitesse du pouls, le froid des extrémités, la décomposition des traits, annoncent que la plupart des organes ont pris part au désordre extérieur, et que la mort est prochaine.

PRONOSTIC.

Le pronostic de la brûlure doit varier non-seulement par rapport à son degré, à son étendue, mais encore par rapport à son siége, à la constitution du sujet, à son âge, à son sexe.

Une brûlure superficielle, lorsqu'elle occupe une large surface, peut donner la mort en quelques heures, chez un sujet très-sensible, par la violence des douleurs qu'il éprouve. En général, les résultats

de l'observation prouvent qu'on doit être très-réservé dans le pronostic à porter dans ce genre de lésion ; car ce n'est guère qu'au bout de quelques jours, surtout si le calorique a porté son action jusqu'à la désorganisation, qu'on peut juger de son étendue et de sa gravité. Les lésions subséquentes ne peuvent être que soupçonnées ; elles ne font rien connaître que lorsque les escarres commencent à se détacher par l'inflammation éliminatrice : on peut quelquefois en pressentir l'existence par l'aspect de la partie brûlée, par la sonoréité, par la position que prennent les membres, ou par la privation de certains mouvemens. Lorsque la brûlure ne suscite que des phénomènes inflammatoires, en général le pronostic est moins grave, quoique cependant elle puisse se propager par continuité du tissu aux membranes séreuses, muqueuses, et aux divers viscères. Les enfans et les femmes offrant une prédominance marquée du système nerveux, seront plus exposés à ressentir les phénomènes généraux, tels que le spasme et la douleur. Chez ces deux classes d'êtres, les accidens inflammatoires ne seront pas en rapport avec la gravité de l'accident primitif, et ils offriront une marche irrégulière. Les adultes, d'un tempérament nerveux, sont sujets à la même observation. Les vieillards, les personnes d'une constitution faible, d'un tempérament lymphatique, offriront moins de danger dans le développement de l'inflammation ; mais aussi la marche en sera plus longue, et la cicatrisation se fera plus long-temps attendre.

Relativement aux parties qui en sont le siége, on a observé que les brûlures de la face et des parois splanchniques sont plus graves que celles qui sont bornées aux extrémités, à cause des accidens consécutifs qui peuvent se développer par continuité ou par contiguité de tissu. Quelquefois, lorsque le traitement est mal dirigé, il peut s'ensuivre l'occlusion des ouvertures naturelles ; des changemens de direction des parties peuvent s'établir, et des cicatrices difformes, en entraînant des ahdérences, peuvent être produites. Le pronostic sera moins fâcheux lorsque la brûlure occupera une partie moins en rapport avec les centres nerveux.

La vie des malades se trouve menacée, selon M. le professeur *Dupuytren*, à quatre époques différentes, qu'il nomme ; 1°. période d'irritation ; 2°. période d'inflammation ; 3°. période de suppuration ; 4°. période de cicatrisation. Dans la première période, les malades succombent en quelques heures à des douleurs atroces. Dans la seconde, on voit les individus affectés de brûlures aux cinq derniers degrés, emportés par la phlegmasie d'organes importans. La période de suppuration entraîne souvent, par sa longue durée, la perte des individus faibles et épuisés ; il en est d'autres qui succombent lorsque la cicatrice est entièrement ou presque entièrement formée, sans qu'on sache positivement à quoi attribuer ce funeste résultat ; l'ouverture des cadavres n'apprend rien. *Delpech* pense que la mort, dans ce cas, doit être attribuée à la perturbation des fonctions de la peau.

TRAITEMENT EXTERNE.

Le traitement des brûlures doit être basé sur les indications thérapeutiques suivantes : 1°. modérer et calmer la douleur ; 2°. prévenir l'inflammation ou la maintenir dans de justes bornes ; 3°. favoriser la chute des escarres ; 4°. diriger la cicatrisation des plaies ; 5°. combatre, par des moyens appropriés, les affections sympathiques qui viennent les compliquer.

La brûlure est au nombre des maladies dont le traitement est fréquemment dirigé par le vulgaire. Combien ne voit-on pas de gens prétendre guérir toute espèce de brûlure avec leur onguent ! Ils s'imaginent que le traitement consiste dans l'application d'un remède unique : mais il en faut souvent employer un très-grand nombre, qui sont subordonnés au degré de la maladie, à sa période, à l'idiosyncrasie des individus.

Deux moyens de nature opposée, le chaud et le froid, se présentent les premiers dans le traitement des brûlures, parce qu'ils sont surtout applicables dans les deux premiers degrés, et immédiatement après l'accident qui les produit. Comment agit le calorique dans le

traitement des brûlures ? ce phénomène est difficile à expliquer. *Ambroise Paré* pense que le calorique attire à lui celui qui a produit la brûlure. *Heister* dit que l'action vive et continuée de la chaleur remet en mouvement et fait circuler de nouveau le sang stagnant : je partagerais plus volontiers cette dernière opinion.

L'action des corps froids est plus facile à expliquer; ils absorbent le calorique actuellement combiné dans les parties; ils resserrent le système capillaire, augmentent sa tonicité, empêchent ainsi l'abord des liquides, déterminent la révulsion de ceux qui seraient déjà accumulés ; enfin, ils sont répercussifs.

Lorsque les vêtemens sont encore appliqués sur les parties brûlées, il faut les fendre ou les enlever très-lentement, afin de ne pas déchirer et arracher l'épiderme soulevé par la sérosité. Immédiatement après, on plongera, si faire se peut, la partie brûlée, soit dans de l'eau froide pure, soit dans de l'eau alcoholisée ou acidulée, soit enfin dans de l'eau de *Goulard* (extrait de saturne, deux cuillerées par litre d'eau), ce qui est bien préférable lorsque l'on peut s'en procurer. On plonge la partie, si s'est un membre, dans ce liquide, qu'on à soin de renouveler à mesure qu'il s'échauffe, et on l'y laisse pendant douze, vingt-quatre heures, ou plus, et en général jusqu'à ce que la douleur ne se réveille plus par l'interruption de l'action réfrigérante. Lorsqu'on ne peut tenir les parties brûlées dans l'eau végéto-minérale, on applique dessus des compresses imbibées de ce liquide ou d'eau à la glace, et on les arrose souvent, afin de les tenir froides, pour hâter la chute des accidens inflammatoires.

Les liquides froids peuvent être secondés par quelques styptiques tels que le vinaigre, le sulfate de fer, d'alumine, de potasse, la saumure, etc. ; c'est pourquoi on conseille de répandre de l'encre sur les brûlures, parce qu'elle est formée de tanin et de gallate de fer, corps très-astringens. On peut aussi employer la terre cimolée, arrosée avec le vinaigre, la pulpe de pomme de terre crue, celles des différens fruits acerbes, quand l'épiderme n'est pas enlevé. Un moyen efficace de prévenir le gonflemment inflammatoire, est d'exercer une com-

pression sur la partie brûlée, avec un bandage imbibé d'eau de *Goulard*, ou d'une autre liqueur résolutive. Le coton brut a été indiqué dans ces derniers temps comme un topique excellent contre les brûlures : s'il est efficace, son mode d'action est inconnu. Le duvet fourni par le typha, ou grand roseau, compte aussi des succès.

Les liquides très-vaporescibles, tels que l'alcohol, les éthers, l'ammoniaque, agissent efficacement, en faisant une soustraction de calorique; mais ces moyens, ainsi que le chaud, ne doivent être employés qu'immédiatement après l'accident qui a produit la brûlure, au premier ou au second degré; plus tard et dans les autres degrés, ils seraient plutôt nuisibles que salutaires.

Après l'emploi des topiques répercussifs sédatifs, il est important de soustraire les parties brûlées au contact de l'air. On peut alors étendre sur elles une couche de cérat liquide simple, safrané, opiacé, saturné, ou enfin un liniment préparé, avec partie égale d'huile d'olives et d'eau de chaux. Quelques chirurgiens se bornent à les faire oindre fréquemment avec de l'huile d'olives ou d'amandes douces, ou avec un mélange de deux parties de blancs d'œuf et d'une d'huile. Si la douleur est très-vive, il est utile de mêler à l'huile une portion plus ou moins forte de baume tranquille, de laudanum, ou de se servir d'un cérat dans lequel on fait incorporer l'opium en poudre. Les corps gras ne sont pas les seuls topiques qui réussissent quand les brûlures commencent à s'enflammer; l'expérience a aussi démontré les bons effets des mucilages de pépins de coing, de graines de lin, de fenugrec, employés seuls ou mêlés à des décoctions de têtes de pavots et de jusquiame. Dans les brûlure par la poudre à canon, il faut enlever la poudre le plus tôt possible avec la pointe d'une aiguille, pour éviter l'aspect noirâtre qu'aurait la cicatrice.

Il est indiqué, lorsque les premières douleurs sont calmées, et non avant, de donner issue au liquide renfermé dans les vésicules, et de conserver soigneusement, s'il est possible, l'épiderme qui les forme. Les phlyctènes doivent être ouvertes à leur partie la plus déclive, avec la pointe d'une lancette ou d'une aiguille, de manière à faire une ou-

verture très-petite, afin d'empêcher de pénétrer sous l'épiderme l'air, qui causerait une irritation très-vive par son contact sur les papilles nerveuses du corps muqueux, et amènerait la suppuration. Le liquide écoulé, on recouvre la plaie avec une compresse enduite de cérat ou imbibée d'une liqueur légèrement astringente. Si le malade ne peut supporter le poids des compresses, on fera des onctions, sur la partie malade, avec l'un des linimens ci-dessus. Si la brûlure était très-étendue, l'on placerait le malade dans un bain frais, émollient ou narcotique, auquel on ajouterait plusieurs onces d'acétate de plomb : ce moyen diminuerait l'excès des douleurs et favoriserait la résolution de l'inflammation.

Dans les brûlures aux troisième, quatrième et cinquième degrés, on doit favoriser la chute des escarres. Il importe beaucoup de maintenir l'inflammation dans de justes bornes ; ainsi, si elle est excessive, on doit mettre en usage les saignées générales et locales, les fomentations émollientes et opiacées, les cataplasmes émolliens, qui agissent en relâchant les tissus, et qui, par là, favorisent la chute des escarres. L'inflammation, au contraire, languit-elle, le malade tombe-t-il dans la faiblesse et l'abattement, on doit lui donner de la force et de l'énergie par l'application de topiques toniques stimulans (le styrax, le digestif, etc.), et par l'administration de boissons de même nature. Lorsque l'on sent manifestement sous l'escarre une fluctuation, il est indiqué de donner issue au pus, afin de prévenir son infiltration dans le tissu cellulaire environnant. Il ne convient jamais de devancer le travail de la nature en tiraillant les parties mortes, pour hâter leur chute : ces efforts produisent de vives douleurs, et souillent de sang la surface de la plaie, qui dès-lors prend un mauvais aspect.

Des pansemens. Les pansemens des brûlures doivent être faits avec beaucoup de légèreté et de promptitude, parce que l'impression de l'air sur la plaie est très-douloureuse, et que les tiraillemens et les contacts rudes peuvent amener une fièvre violente, et provoquer des accidens sympathiques graves. Si la brûlure est très-étendue, on ne

découvre que successivement ces différentes parties, et l'on panse, avec des linges troués enduits de cérat, sur lesquels on place de la charpie molle pour absorber le pus, avant de lever les autres parties de l'appareil. Le bandage de *Scultet* présente pour cela tous les avantages possibles; c'est pourquoi nous l'emploierons de préférence à tous les autres. Si la suppuration est très-abondante, l'on doit faire deux, trois pansemens par jour, quand cela est nécessaire, pour ne pas laisser croupir le pus sur la plaie. Cette suppuration exhale quelquefois une odeur aigre très-pénétrante et d'une fétidité insupportable, ou bien la plaie prend le caractère de la pourriture d'hôpital; alors on panse avec une dissolution de chlorure de sodium de M. *Labarraque :* celle que M. *Lisfranc* a employée plusieurs fois avec un grand succès, dans les brûlures aux second et troisième degrés, marquait trois degrés au chloromètre de M. *Gay-Lussac*, et contenait quatre à six onces de chlorure par litre d'eau. C'est après la chute des escarres que le médecin doit surtout apporter les soins les plus attentifs aux pansemens, pour diriger la cicatrisation et prévenir les difformités. Pour atteindre ce but, il faut faire en sorte que le tissu de nouvelle formation soit égal en étendue à celui qu'il est destiné à remplacer. Les plaies qui résultent des brûlures paraissent plus disposées que toutes les autres à se recouvrir de fongosités qui dépassent de beaucoup le niveau de la peau environnante. On évite cet inconvénient en réprimant ces fongosités avec le nitrate d'argent l'alun calciné, et par l'application d'un bandage un peu serré, sur une plaque de plomb placée dans un linge, si la partie le permet. Si la brûlure a lieu près des ouvertures naturelles, on prévient leur occlusion par l'emploi de mèches de charpie, de tentes, de canules. Lorsque les membres sont le siége de la brûlure, il convient de les tenir dans une position diamétralement opposée à celle où se trouve la lésion; ainsi, si elle a lieu dans le sens de l'extension, on tiendra le membre dans la flexion, *et vice versâ*. Quand la brûlure affecte superficiellement toute la circonférence d'un membre, il faut porter alternativement ce membre dans tous les sens, flexion, exten-

sion, abduction et adduction. Il faut éloigner, à l'aide de palettes à doigts séparés, de compresses et de plumasseaux, les organes comme les doigts, les orteils, qui pourraient contracter des adhérences vicieuses. A la face, l'art est souvent impuissant, et presque toujours des difformités plus ou moins grandes en résultent. A la suite des cicatrices il reste toujours un peu de gêne et de raideur dans les parties brûlées : on y remédie par les bains émolliens, les embrocations huileuses, et par les mouvemens, peu étendus d'abord, et progressivement augmentés.

Dans la brûlure au sixième degré, lorsqu'un membre a été brûlé, il faut attendre que les accidens primitifs soient dissipés, et que les limites de la mortification soient fixées, avant d'amputer. Une suppuration trop abondante, qui compromet les jours du malade, est également un cas d'amputation.

Traitement interne.

Lorsque la brûlure fait naître de vives douleurs, il convient d'administrer des boissons délayantes intérieurement ; cependant si, devenues excessives, elles avaient plongé le malade dans un état d'abattement, les toniques devraient être préférés. L'inflammation est-elle intense, la saignée doit être pratiquée modérément : la diète et les boissons adoucissantes seront prescrites. Quand il survient une suppuration abondante, prostration des forces, les cordiaux les plus énergiques, le quinquina, les préparations ferrugineuses, une alimentation suffisante, pour subvenir à cette cause d'affaiblissement, sont les moyens par excellence. Si le malade est pris de diarrhée colliquative, on lui donne avec avantage, trois ou quatre fois par jour, une pilule ainsi composée : extrait gommeux d'opium, demi-grain ; sulfate de zinc, un grain. Enfin les affections sympathiques seront combattues, partout où elles se présenteront, par les moyens que l'on emploie ordinairement contre elles.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Hydropicis tussis superveniens, malum. *Sect.* 6, *aph.* 35.

II.

Ubi somnus delirium sedat, bonum. *Sect.* 2, *aph.* 2.

III.

Ad extremos morbos, extrema remedia exquisitè optima. *Sect.* 1, *aph.* 6.

IV.

Acuti morbi in quatuordecim diebus judicantur. *Sect.* 2, *aph.* 23.

V.

Qui benè valent corpore, purgatu sunt difficiles. *Ibid.*, *aph.* 37.

VI.

Vulneri convulsio superveniens, lethale. *Sect.* 5, *aph.* 2.

VII.

In acutis morbis, extremarum partium frigus, malum. *Sect.* 7, *aph.* 1.